

Assemblée générale du 30 janvier 2023

Le bureau s'est réuni à la suite de la journée des maîtres de stage de picardie .

A l'ordre du jour: élection ou réélection de certains membres
bilan de la trésorerie de l'association
traçabilité des paiements des cotisations
bilan de la journée

Tous les membres de l'association sont présents sauf Madame Ségolène Dumoulin.

Ont été réélus : Etienne Brochot et Loïc Brigaudeau pour une durée de 3 ans
alice Ghighi au poste de vice présidente

Ont été élues et ont intégrées l'association: Madame Sophie Duban et Madame Claire Mention pour 3 ans

Il est noté que l'association a été enregistrée en préfecture le 19/06/22.

Bilan Financier:

Les recettes sont de 7050€

Les dépenses sont de 8325,35€ , la balance négative est de - 1275,35€.

Les intervenants ont été plus nombreux , les indemnités ont donc augmenté

Plusieurs pistes ont été évoquées pour obtenir l'équilibre des comptes:

- repas payant pour tous les participants (30€ pour des titulaires et 15€ pour les stagiaires)
- augmentation de la cotisation de 10€ en 2024
- obtenir des subventions

Les repas des jurys des examens des 2 et 6 années sont pris en charge par la faculté.

Bilan de la journée

Monsieur Frédéric Carton , président , et Madame Sophie Revaux, maître de conférence, ont expliqué le déroulement du stage et de l'examen.

A savoir:

- 35H de travail hebdomadaire obligatoire
- la rémunération peut aller au delà de celle fixée dans l'indemnisation de stage
- un stagiaire ne peut cumuler dans la même officine un stage et un emploi (ex samedi)

Il a été précisé que les guides de stage de 2 et 6 années sont disponibles en ligne sur le site du collège CPCMS.

Le bilan de la journée est positif: les maîtres de stage qui le souhaitent ont invité leur stagiaire , ce qui a favorisé les échanges et discussions .



A. Schaefer